

Communes de situation du projet : Celles et Pecq

Communes concernées au sens du Code de l'environnement : Celles, Pecq, Tournai, Estaimpuis, Mouscron et Mont-de-l'Enclus

Communes flamandes concernées au sens de la Convention d'Espoo : Spiere-Helkijn, Avelgem, Zwevegem et Kortrijk

AVIS À LA POPULATION

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE À UNE ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

La société coopérative **CLEF SCES** agréée (Coopérative pour Les Energies du Futur, société coopérative agréée entreprise sociale), Grand'Rue 4 - 7900 Leuze-en-Hainaut, et la société **ENECO WIND BELGIUM SA**, Ferme des Quatre Sapins – Chaussée de Huy 120 bte A – 1300 Wavre, informent la population qu'elles prévoient d'introduire une demande de permis unique relative à **l'implantation de 3 éoliennes d'une puissance unitaire maximum de 7,2 MW**, d'une cabine de tête, de ses accessoires et transformateurs, de chemins d'accès, d'aires de montage et de pose de câbles électriques, sur le territoire des communes de Pecq et Celles, en Province de Hainaut. Ce projet est adjacent au parc éolien opérationnel de Molenbaix.

Toutes les éoliennes projetées sont situées en Région wallonne, sur les communes de Celles et Pecq, mais ce projet fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Conformément aux articles D.29-5 et suivants ainsi qu'aux articles R.41-2 et suivants du Livre Ier du Code de l'environnement, **la société coopérative CLEF SCES agréée et la société ENECO WIND BELGIUM SA vous invitent à assister à la réunion d'information organisée le : Jeudi 22 janvier 2026 à 19h00 Salle Communale de Celles – Rue Parfait 14, 7760 Celles.**

Cette réunion d'information a pour objectifs (article D.29-5 du Livre Ier du Code de l'environnement) :

1. De permettre aux demandeurs de présenter leur projet ;
2. De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. De mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. De présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

En application de l'article 83, alinéa 3, 1° du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, le présent avis vaut appel à manifestation d'intérêt à destination des citoyens, à participer au présent projet dans le cadre de l'ouverture des projets éoliens. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles sur le site internet de la société coopérative CLEF SCES agréée via le lien suivant : <https://www.clef.be/molenbaix-2> Toute manifestation d'intérêt est à lui transmettre, aux adresses électronique et postale reprises ci-dessous.

L'Etude d'Incidences sur l'Environnement sera réalisée par le bureau d'étude agréé CSD Ingénieurs Conseils SA, Avenue prince de Liège 72, 5100 Jambes (Namur).

Toute personne intéressée peut assister à cette réunion d'information. L'enregistrement vidéo de la réunion et les documents & supports utilisés lors de celle-ci seront consultables dès le lendemain de la réunion et jusqu'à l'échéance d'un délai de quinze jours, via les liens suivants : <https://eneco.be/fr/wind/molenbaix-ii/> et <https://www.clef.be/molenbaix-2>

Dans un délai de 15 jours à dater du jour de cette réunion d'information, chacun peut émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement, en les adressant par écrit soit :

- Par courrier papier au Collège communal de Celles, Service Urbanisme, rue Parfait 14, 7760 Celles (avec une copie à l'attention de CLEF SCES agréée, Grand'Rue 4, 7900 Leuze-en-Hainaut) ;
- Par voie électronique au Collège communal de Celles, urbanisme@celles.be (avec une copie à l'attention de CLEF SCES agréée, info@clef.be).

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de

- **CLEF SCES agréée : Grand'Rue 4, 7900 Leuze-en-Hainaut - info@clef.be**
- **ENECO WIND BELGIUM SA, Chaussée de Huy 120 bte A, 1300 Wavre - infoEWB@eneco.com- Arnaud Delcroix**